

Quand la terre tremble en Grèce

Autor(en): **Athanasaki, M. J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **41 (1933)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

eventuell auch die Kapsel, wird herausgenommen, so dass die Sicht wieder frei ist. Aber ohne Linse kann unsere photographische Kamera im Auge keine Aufnahmen machen. Dem hilft der Arzt nun ab durch Verordnen einer künstlichen Linse, die in einer geeigneten Brille dem Auge vorgesetzt wird. Der Patient sieht wieder! Da die Operation nur einige Minuten dauert, und durch Einträufelung von schmerzstillenden Lösungen das Auge für die Operation unempfindlich gemacht wird, kann der Arzt ruhig und sicher die kleine Operation an dem so feinen Organe, wie es das Auge ist, ausführen. Freilich, der Patient muss noch einige Tage dem operierten Auge völlige Ruhe geben, wie ja jede Wunde solche verlangt, bis sie geheilt ist. Ruhig ist ein Auge aber nur dann, wenn auch das andere geschlossen ist; daher wird der Arzt für kurze Zeit beide Augen verbinden müssen. Diese kleine Unannehmlichkeit darf der Patient ruhig auf sich nehmen; sie wird ja nur verordnet, um einen vollen Erfolg zu erzielen. Wie glücklich wird der Patient sein, wenn er nun wie-

der sieht, wenn sein blindes Auge wieder sehend geworden ist! —

Wir haben bereits angedeutet, dass der sogenannte grüne Star eine ganz andersartige Erkrankung des Auges ist. Hier handelt es sich nicht um eine Erkrankung der Linse. Das Schloch wird da meist schwarz bleiben — daher wohl der Name schwarzer Star — oder eventuell etwas grünlich durchscheinend, was ihm den Namen grüner Star gegeben hat. Die Ursache der Sehstörung, die zu völliger Erblindung führen kann, beruht hier auf einer Drucksteigerung im Auge selbst. Dadurch werden die feinen Elemente des Auges, der Sehnerv und seine Ausbreitung, die Netzhaut, schwer geschädigt. Kopfschmerzen, Schmerzen in den Augen, Abnahme der Sehkraft führen hier den Patienten zum Arzt. Wenn dies rechtzeitig geschieht, so lässt sich auf Besserung hoffen, ja vielleicht sogar eine Heilung erzielen. Wenn aber nicht rechtzeitig medikamentös oder durch Operation eingegriffen werden kann, um den gesteigerten Druck im Augennern zu beseitigen, wird leider nur völlige und dauernde Erblindung die Folge sein.

Dr. Sch.

Quand la terre tremble en Grèce.

Par *M. J. Athanasaki*,

Président de la Croix-Rouge hellénique.

Un peuple vit en paix, laborieux, calme, confiant. Soudain la terre tremble. Des maisons s'écroulent. Il y a des morts et des blessés, deuils et ruines accumulés en quelques minutes.

Mais, prévoyante, la Croix-Rouge veille. Alertée, elle accourt, console, soulage; elle organise les premiers secours: aide médicale, matériel sanitaire, nourriture, vêtements, abris.

Dans l'article que nous publions, M. le président Athanasaki a bien voulu nous dire comment la Croix-Rouge hellénique a rempli

sa mission de secours lors du dernier tremblement de terre en Grèce.

Le 26 septembre 1932 à 13 heures le ministre de la prévoyance sociale alertait la Croix-Rouge.

Six heures plus tard un bateau réquisitionné par le gouvernement et mis à la disposition de la Croix-Rouge, emportait vers la région sinistrée, un hôpital volant de cinquante lits, des pansements, des

médicaments, des instruments chirurgicaux, des vaccins, et tout le matériel nécessaire à l'action de cette formation sanitaire. Placé sous la direction d'un administrateur, le personnel comprenait deux chirurgiens, trois infirmières diplômées, trois infirmières auxiliaires et des subalternes. Le ministre de la prévoyance avait également pris place à bord de ce bateau qui aussitôt faisait route vers Stratonion en Chalcidique.

Après avoir entendu les rapports des autorités et procédé à une inspection sommaire, le ministre décida que, les grands blessés ayant déjà été évacués sur Cavalla, il suffisait de laisser à Stratonion le dispensaire organisé par l'autorité militaire, mais qu'il était urgent par contre de porter rapidement secours aux blessés d'Ierissos.

Au moment où le matériel de la Croix-Rouge atteignait cette ville, arrivaient également les secours apportés par la flotte anglaise; c'est avec la collaboration dévouée des marins anglais que la Croix-Rouge hellénique a immédiatement monté son hôpital et a pu, dans un délai très court, hospitaliser les blessés les plus gravement atteints.

L'aide rapide apportée par la flotte anglaise et par des détachements du génie de l'armée hellénique a contribué à assurer le ravitaillement en vivres et en eau potable de la population à laquelle furent ainsi épargnées de pénibles privations.

Les principaux centres du séisme ont été Ierissos et Arnéa-Palaiohori. En plus des morts et des blessés, 25'000 personnes se sont trouvées sans abri.

Le premier convoi de personnel et de matériel de la Croix-Rouge hellénique fut complété par l'installation d'un hôpital de trente lits à Arnéa-Palaiohori. De

plus, une tente a été spécialement dressée et réservée aux femmes en couches.

Le directeur du service d'hygiène au ministère s'est rendu sur les lieux de la catastrophe, et a prescrit les mesures suivantes d'accord avec la Croix-Rouge hellénique: Vaccination antityphique de tous les habitants d'Ierissos et des villages environnants; Vaccination ou revaccination antivariolique de tous les enfants; Désinfection des puits d'eau potable; Aménagement de fosses à recouvrir de sable et de chaux, à la disposition des habitants; Evacuation hors des agglomérations de tous les immondices.

Ces diverses tâches ont été confiées à la Croix-Rouge et ordre avait été donné à toutes les autorités locales de collaborer étroitement avec elle.

Après entente avec le Comité central de la Croix-Rouge et la direction générale du ministère de l'hygiène, le Comité de Salonique a envoyé dès le début de la catastrophe à Gomati, village très isolé dont toutes les maisons ont été détruites par le séisme, une ambulance et du personnel requis sur place.

Au cours d'une inspection ultérieure dans les régions atteintes, le secrétaire général de la Croix-Rouge hellénique s'est rendu compte que le nombre des blessés qui se présentent aux consultations diminue graduellement, grâce à la rapidité et à l'efficacité de soins apportés aux victimes de la catastrophe. D'autre part, aucune maladie épidémique n'est à signaler, en dehors du paludisme qui y sévit à l'état endémique.

Les services gouvernementaux de ravitaillement fonctionnent de la façon la plus satisfaisante et la construction de baraquements progresse de façon si rapide que tous les sinistrés ont été abrités à la fin de novembre.

La Croix-Rouge hellénique s'apprête à installer deux ou trois dispensaires, dans différentes localités, pourvus de quelques lits pour des hospitalisations éventuelles; des équipes ambulantes de médecins et d'infirmières seront constituées de façon à donner sur place, aux malades et aux nécessiteux, les soins nécessaires, leur évitant ainsi des déplacements pénibles.

La Croix-Rouge hellénique a accepté, avec reconnaissance, de se charger de la distribution de quelques milliers de vêtements confectionnés et rassemblés par un comité de dames à Kefissia.

Si la Croix-Rouge hellénique a conscience d'avoir accompli la tâche humanitaire que lui ont imposée ces circons-

tances tragiques, elle se plaît à souligner l'esprit de solidarité qui anime la Croix-Rouge dans le monde.

A l'appel lancé conjointement par les deux organisations internationales de la Croix-Rouge, le Comité et la Ligue, les sociétés nationales sollicitées ont répondu généreusement par l'envoi de dons en espèces ou en nature. La Croix-Rouge hellénique leur exprime sa reconnaissance émue. Encouragée par leur sympathie et leur aide matérielle, elle a pu remplir dans les meilleures conditions possibles l'une de ses missions humanitaires: secourir des populations frappées par une calamité soudaine.

(Tiré du *Bulletin de la Ligue* n° 12/1932.)

Les buts de l'Union internationale de Secours (U. I. S.).

Nous avons déjà signalé ici même à nos lecteurs l'Union internationale de secours, cette œuvre d'entraide universelle qui a été préconisée par l'ancien président de la Croix-Rouge italienne, le sympathique sénateur Ciraolo.

Jusqu'à présent, l'insuccès de l'homme dans la lutte contre les éléments déchaînés a été dû à l'ignorance des forces qu'il avait à combattre et au manque d'organisation dans ses interventions hâtives et mal préparées. Le projet d'association anti-catastrophique du sénateur Ciraolo cherche à étudier les causes et les effets des différents types de calamités qui s'abattent de temps en temps sur telle ou telle région de la terre, et les moyens les meilleurs de protéger les populations et de leur venir en aide à la suite d'un cataclysme. L'importance de ces questions humanitaires a été reconnue depuis une dizaine d'années par la Croix-Rouge, et des recherches

historiques, géographiques et scientifiques sur les catastrophes ont été entreprises dès 1923. Un atlas mondial des cataclysmes a été établi, et, sous les auspices de la Société géographique de Genève, M. R. Montandon publie les «Matériaux pour l'étude des calamités». Ce sont là des documents qui permettront d'établir un bilan des catastrophes mondiales les plus usuelles, et d'envisager la lutte pratique, la préparation des secours, leur centralisation et leur répartition.

Pour arriver à une meilleure solution que celle des interventions isolées, pour éviter les double-emplois, les dépenses inutiles, les rivalités, les discussions et les intrigues qui surgissent si facilement à la suite des grands cataclysmes dus aux forces naturelles déchaînées, il faut une unité d'action qui permette aux interventions secourables un maximum d'effet. L'Union internationale de secours